

Motion Eric Décosterd – Entente Morgienne (développée au Conseil communal de Morges le 5 mai 2010)

"Pour une meilleure défense des intérêts morgiens dans la région"

Nous sommes nombreux à penser que les problèmes qui se posent à une ville comme Morges doivent de plus en plus être analysés et souvent résolus sur un plan régional. Il apparaît de plus en plus évident que les grands défis qui se posent aujourd'hui à notre environnement urbain (densification, création de logement, gestion du trafic, développement démographique, sécurité, infrastructure culturelle et sportive, etc.) ne peuvent être correctement traités qu'à l'échelle d'une région, voir d'une agglomération.

Pour qu'une logique de région ou d'agglomération s'installe à moyen/long terme, il ne suffit pas de vouloir régler les aspects techniques. Il faut mettre en place une véritable gouvernance régionale, tant sur le plan de l'exécutif que du législatif.

Je suis frappé de voir qu'au Conseil communal nous ne parlons pratiquement jamais « région ». Avant, il me semble que nous avions de temps en temps des nouvelles de l'ACRM via les conseillers qui représentaient Morges. Aujourd'hui silence radio !

Je suis aussi frappé de voir que nous sommes à Morges souvent sur la défensive ou dans la réaction (dernier exemple le contournement de l'autoroute, avec un collectif des villages du haut qui utilise les instruments de communication les plus modernes et nous qui prenons quelques mois pour la déclaration solennelle de ce soir). J'ai l'impression qu'une approche plus proactive serait la bienvenue. Surtout quand on pense à des projets tels que la halle multifonction ou la piscine couverte, qui sont par leur ampleur et par leur vocation, typiquement des projets régionaux.

Je suis enfin frappé de constater que notre image auprès des communes avoisinantes est souvent assez négative. On critique notre police qui colle les habitants de la région qui parquent « en dehors des clous ». On nous voit souvent comme un peu arrogant et dominateur. C'est probablement le prix à payer quand on est plus grand que les autres. Mais quand même...

En tant que chef lieu, nous créons et entretenons un nombre considérable d'infrastructures, de clubs et d'associations en tous genres, dont profitent aussi les habitants des communes voisines. Le trafic à Morges et les nuisances qui en découlent ne sont pas seulement dus aux Morgiennes et aux Morgiens. Les actes d'incivilité portent souvent la signature de personnes venant des communes avoisinantes...et j'en passe et des meilleurs.

L'objectif de ma motion est d'encourager la Municipalité à développer une politique régionale cohérente et proactive, de la soumettre au Conseil communal, de la partager et d'en discuter ouvertement avec les communes du district pour ensuite mieux défendre nos intérêts. Nous avons défini une politique culturelle, une politique sportive, une politique de l'aide au logement...on peut bien se permettre de définir une politique régionale. Nous ne pouvons pas nous contenter de nous réjouir quand après plus de 2 ans de discussions nous arrivons à nous mettre d'accord sur un logo ou sur un tracé de chemin viticole ; c'est franchement un peu court.

Plus concrètement, je propose la démarche suivante :

1. Que la Municipalité fasse un bilan de nos relations de voisinage. Quelles sont les institutions/infrastructures/prestations et services auxquels les communes du district contribuent d'une manière ou d'une autre. Quelles sont celles auxquelles on pourrait s'attendre à ce que les communes contribuent ? Ce bilan devrait être communiqué au Conseil communal.
2. Que la Municipalité définisse une politique régionale cohérente et propose des pistes aux communes du district.
3. Que la Municipalité entame le dialogue avec les communes.

Le dialogue/négociation devrait permettre de dégager des intérêts communs pour la région et de fixer des critères de collaboration pour l'avenir. Mon propos n'est pas d'encourager une bataille de tranchées. Mon propos est d'encourager un dialogue proactif qui doit mener à une conclusion « win-win ». Si par contre ce dialogue échoue, nous aurons alors la légitimité de défendre nos intérêts unilatéralement. Nous avons été élus pour représenter et défendre les intérêts de Morges, même si cela fâche nos voisins.

J'aimerais pour terminer illustrer ma motion par une piste concrète et d'actualité :

Nous avons à Morges un taux d'imposition de 72.5% et nous sommes entourés de communes qui ont un taux inférieur (Lonay 60%, Monnaz 65%, Lully 65%, Préverenges 66%, etc.). La Cheffe du dicastère nyonnais des finances a apparemment repéré l'article 18a de la Loi sur les impôts communaux qui stipule ce qui suit : « Lorsqu'un contribuable de condition dépendante exerce une activité dirigeante dans une autre commune que celle où il paie l'impôt cantonal, cette dernière ristourne à la commune du lieu de travail le 50% de l'impôt afférent au produit de cette activité ». Suit la définition assez restrictive de la condition d'indépendant.

Je ne sais pas si Morges fait valoir ce droit. Je trouve l'approche de Nyon, qui consiste tout d'un coup à revendiquer par lettre cette part d'impôts, peu élégante et pas très constructive. Mais je pense qu'il faut évoquer la question au niveau de la Région. Il ne s'agit pas de picorer dans l'assiette fiscale des voisins. Il s'agit simplement de mettre tous les thèmes sur la table de négociations. Après tout la loi le prévoit.

Donnons une chance au dialogue, essayons de discuter nos intérêts communs avant de nous battre sur des positions. Acceptons que nous puissions tomber d'accord de ne pas être d'accord. Mais n'acceptons pas d'éviter d'aborder les questions qui fâchent.

Aucune commune ne réussira contre une autre. Nous sommes à mon avis condamnés à réussir ensemble ! Donnons-nous en les moyens.

Eric Décosterd, Entente Morgienne

